

Délibération CA 2022 / 03 / 15 – 14

Point 10 de l'Ordre du Jour

MISSIONS d'EXPERTISE – ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021-2022 et SUIVANTES*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 12

Délibération :

Afin de tenir compte des besoins spécifiques du projet FAST (collégium Santé), les membres du Conseil d'Administration complètent la teneur de la délibération du 14 décembre 2021 et approuvent à l'unanimité l'ajout des modalités de reconnaissance et de rémunération d'intervenants internes et externes sur des plateformes en ligne d'auto-formation et de sensibilisation pour les besoins de ce projet.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	18
Présents	12
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	18
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 16 mars 2022

Le Président
Pierre MUTZENHARDT• **Transmis au Recteur Chancelier le 18 MARS 2022**